



Compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Massif des Trois Forêts et Bois du Roi » FR 2200380 (ZSC) & FR 2212005 (ZPS)

13 octobre 2022

Personnes présentes

En présentiel :

Yves Cheron	Commune de Ver-sur-Launette, Président du COPIL
Romain Chevereau	SITRARIVE
Thibaud DAUMAL	Parc naturel régional Oise – Pays de France
Manon FRANGEUL	ONF
Jean-Luc HERCENT	Parc naturel régional Oise – Pays de France
Eric Morel	Ecosphère

Par visioconférence :

Delphine BACQUAERT	Conseil Départemental de l'Oise
Bruno DEROUANE	ONF
Jacky DOUBLET	Fédération de pêche de l'Oise
Cyril EPICOCO	DRIEAT/SNP
Thomas LANDORIQUE	DDT de l'Oise
Armand-Ghislain de MAIGRET	Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs d'Île-de-France
Michel MANGOT	Commune de Plailly
Bertrand PATURET	Comité Départemental de Course d'Orientation de l'Oise
Albane PENCOAT-JONES	Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France
Mélanie PENNEC	DDT du Val d'Oise
Robert PORQUIER	Comité Départemental d'équitation de l'Oise
Gilles SINET	AP3F

Sylvain TOURTE
Cornelis VAN-RIJSWIJK
Catherine Walbecque

ECOSPHERE
Comité Départemental de l'Oise de cyclotourisme
LPO Ile de France

Membres excusés :

Samantha BALLOT	Commune de Chantilly
Sarah COLAS-MATUSKA	ONF
François DESHAYES	CCAC
Jean-Christophe HAUGUEL	Conservatoire Botanique National de Bailleul
Nathanaël ROSENFELD	Commune d'Orry-la-Ville
Bruno SICARD	Commune de Borest
Isabelle WOJTOWIEZ	Commune de Chantilly

Les présentations de cette réunion sont annexées au compte-rendu.

Rappel de l'ordre du jour :

Yves CHERON, Président du COPIL, introduit la réunion en rappelant l'ordre du jour :

- Présentations des actions de l'animation 2022 (suivi Engoulevent, actions du CEN Ht de France),
- Actualités diverses : Actualisation du Formulaire Simple de Données (FSD) de la ZPS, ...
- Projet d'animation pour 2023,
- Questions diverses.

Après un tour de table, M. Chéron passe la parole à Albane PENCOAT-JONES du Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France.

1 – Présentation des actions du CEN Haut de France au sein des sites NATURA 2000

Après la présentation des actions du CEN (voir ci-joint),

Yves Chéron demande suite aux inventaires réalisés sur les coccinelles si des espèces invasives posent problèmes et quel est le pourcentage d'espèces exotiques.

Thibaud Daumal répond que l'espèce exotique majoritairement observées est la Coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*). C'est celle qu'on voit se réunir dans les maisons à l'automne. Cette espèce est très variable en couleur mais il s'agit d'une seule espèce. Elle pose problème sur les populations de coccinelles indigènes en prédatant les larves des autres espèces.

Il existe d'autres espèces exotiques en cours de colonisation mais qui posent moins de problèmes. Leur présence reste anecdotique. Deux autres espèces exotiques sont déjà connues dans le PNR et ont été revues en 2022 grâce aux spécialistes qui sont intervenus :

Rhyzobius forestieri à Creil et *Rhyzobius lophantae* à Auger Saint Vincent et Lamorlaye. Il s'agit de petites coccinelles sombres et poilues originaire d'Australie.

Il demande ensuite à Albane PENCOAT-JONES de préciser la surface incendiée sur le site de la Pierre Glissoire à Perroy les Gombries

Albane PENCOAT-JONES répond que 600m² ont été incendiés sur le site. La surface est donc restée limitée.

Thibaud DAUMAL signale l'apport des suivis 2022 de la population de Mélité du Mélampyre (*Melitaea athalia*) avec la découverte d'une population satellite au sud de Thiers sur Thève dans le Bois Bourdon et la ré observation de l'espèce à Mont l'Evêque.

Robert PORQUIER demande les conclusions qui résultent de cette première période de pâturage en forêt d'Ermenonville cet automne sur l'impact sur la flore et la faune

Albane PENCOAT-JONES répond que ce pâturage en fin de saison était hors période de floraison et de reproduction des engoulevents. Le pâturage n'a donc pas eu d'impact négatif et a permis l'entretien de certaines parcelles de landes.

Manon FRANGEUL signale que sous réserve de l'accord du contrat NATURA 2000, la période pressentie de pâturage en 2023 ira d'avril à mi-septembre. La période large permet de passer sur les parcelles aux périodes les moins pénalisantes pour la faune et la flore. Des échanges sont en cours pour permettre que les moutons puissent aller pâturer également au domaine de Chaalis. Il faudra également l'accord de la gendarmerie pour la traversée de la route nationale par le troupeau. Cette année, cette traversée a été rendue possible par la brigade équestre de Chantilly.

II – Présentation des résultats de l'animation réalisée par ECOSPHERE

Eric MOREL présente d'abord les résultats du comptage des Engoulevents d'Europe en forêt d'Ermenonville.

Yves CHERON demande si les engoulevents sont mobiles et peuvent donc de fait être comptés deux fois dans le cadre de ces comptages

Eric MOREL répond que c'est un des intérêts des comptages concertés qui limitent ce risque avec des comptages simultanés sur une même soirée d'écoute avec le remplissage des fiches comprenant l'information de l'heure des contacts. Néanmoins, il reste effectivement un risque de cumul des chanteurs des deux soirées d'écoute surtout si les oiseaux ne sont pas contactés sur les deux soirées. Normalement, les individus sont cantonnés à un secteur de reproduction et y restent pendant toute la période.

Thibaud DAUMAL signale que ECOSPHERE, le PNR et le CEN ont conduit des inventaires complémentaires permettant d'estimer à une trentaine de chanteurs la population locale d'engoulevents.

Sylvain TOURTE enchaine ensuite avec la présentation de résultats partiels des observations réalisées sur le marais de la Troublerie et en vallée de la Thève avec la réobservation de la Laiche de Maire et de l'Agrion de Mercure sur le site de la Troublerie (cf présentation ci jointe).

Romain CHEVEREAU demande si les Vertigos (petits escargots inscrits pour certains à l'annexe 2 de la directive Habitat faune flore) ont été recherchés.

Sylvain TOURTE répond que non.
(Cette recherche sera réalisée dans le cadre de l'animation 2023)

Romain CHEVEREAU signale l'augmentation prévue des rejets d'eau du parc Astérix sur le site NATURA2000 dans le ru du fossé la Coque.

Après présentation des plans et projets soumis à incidence NATURA 2000 du fait de la parution de la liste locale 2 dans l'Oise, **Mélanie PENNEC** signale qu'une liste locale 2 pour le Val d'Oise existe également et concerne le site NATURA 2000 sur sa partie Val d'Oisienne.

Sylvain TOURTE informe qu'ils produiront un document de sensibilisation de la prise en compte de ces listes locales.

II – Actualités du site NATURA 2000 et projet d'animation 2023

Thibaud DAUMAL présente ensuite les actualités du site NATURA2000 et le projet d'animation pour 2023 (extension, actualisation du FSD,... : voir présentation ci jointe).

Manon FRANGEUL signale que le projet de contrat de pâturage comprend des suivis réalisés par le CEN

Concernant l'actualisation du Formulaire Simple de Données de la ZPS, **Cyril EPICOCO** demande à se faire repréciser les enjeux ornithologiques principaux sur la partie Val d'Oisienne du site NATURA2000.

Thibaud DAUMAL répond qu'ils concernent surtout les reproducteurs, le Pic Mar, la Bondrée apivore et le Martin pêcheur. Les nouvelles espèces intégrées au FSD comprennent beaucoup d'espèces migratrices observées sur l'étang du grand Vivier près de l'Abbaye de Royaumont qui attire beaucoup de migrants et est régulièrement suivi par plusieurs bénévoles de la LPO Ile-de-France qui ont ainsi permis par leur suivis ces nombreux ajouts au FSD.

La réunion se termine à 17h.